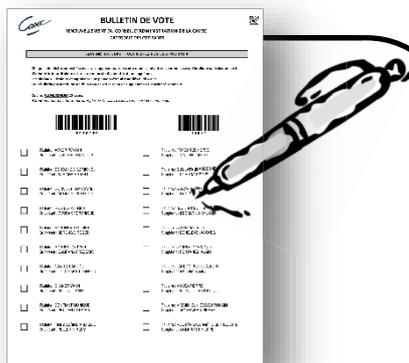


Comment voter par correspondance ?

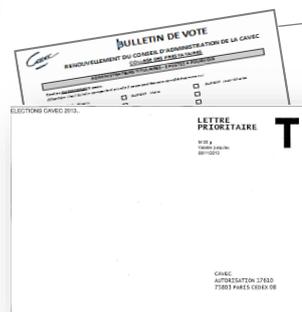
Vous disposez d'un bulletin de vote

1



Sur votre bulletin de vote, cochez les cases correspondantes à votre choix de binôme de candidats

2



Après avoir coché les cases pour les élections des binômes (titulaires et suppléants), pliez votre bulletin de vote en 2, et insérez-le dans l'enveloppe retour T

3



Postez votre enveloppe retour T contenant votre bulletin de vote, sans l'affranchir, le plus tôt possible pour qu'elle nous parvienne avant la levée de la boîte postale

Notez bien :

Votre « code d'émarginement » imprimé sous forme d'un code-barres d'anonymat sur votre bulletin de vote, fera l'objet d'une lecture optique permettant d'émarginer la liste électorale et de s'assurer qu'il n'y a pas de double vote. Il ne permet en aucun cas de connaître votre identité lors de la comptabilisation de l'expression de vote.

Sur votre bulletin de vote, cochez la ou les cases correspondant à votre choix de binôme de candidats.

Après avoir voté, pliez votre bulletin de vote en deux et insérez-le dans l'enveloppe retour T jointe à votre matériel de vote. Puis postez votre enveloppe retour T sans l'affranchir. Celle-ci doit nous parvenir pour le 15 novembre 2019 au plus tard.

IMPORTANT :

- Les plis parvenant à la boîte postale après la date limite seront détruits par la Poste.
- N'envoyez aucun bulletin directement à la C.A.V.E.C

Le dépouillement devant s'effectuer par lecture optique.

N'abîmez pas le code-barres.